



École Pratique
des Hautes Études

PSL 

L'ÉCOLE
DES HAUTES
ÉTUDES EN
SCIENCES
SOCIALES 


EFEO 
École française
d'Extrême-Orient

ADMISSION 2020-2021

MENTION ETUDES ASIATIQUES (EA)

PARCOURS 1 : HISTOIRE ET SCIENCES SOCIALES

<https://masterasie.hypotheses.org/>

CONDITIONS D'ACCES

En M1 : le candidat est titulaire d'un **diplôme national de licence** (180 ECTS après le baccalauréat) ou d'un autre diplôme équivalent.

En M2 : le candidat justifie du **premier niveau de master** (60 ECTS après la licence) ou d'un autre diplôme équivalent.

Pour tous les candidats (M1 et M2), le master est ouvert en priorité aux étudiants ayant suivi un cursus en sciences humaines et sociales (SHS). **En sus de la connaissance obligatoire du français et de l'anglais, la maîtrise partielle ou totale d'une langue vernaculaire asiatique est fortement souhaitée.** L'acquisition de cette compétence linguistique peut se faire en cours de Master au travers d'un double cursus.

ETAPE 1 : CHOIX DU TUTEUR

En premier lieu, le candidat doit **obtenir l'accord d'un tuteur/directeur de mémoire**, qui acceptera d'encadrer son parcours durant sa scolarité. Le tuteur est nécessairement un membre statutaire de l'un des centres « aires culturelles » associés à la formation, appartenant à l'équipe pédagogique de la mention Études asiatiques, ou un enseignant d'une autre mention accréditée.

Il revient au candidat d'entreprendre la démarche de **trouver son tuteur**. Pour cela, il prend contact par mail avec un (ou plusieurs) tuteur(s) pressenti(s) parmi les membres de l'équipe pédagogique de la mention. Il peut également être orienté pour le choix d'un tuteur par les responsables ou l'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) de la mention.

[Liste des tuteurs disponible ici](#)

Lui transmettre :

- pour une demande d'admission **en M1** : un CV, les relevés de notes de licence et une lettre d'intention argumentée présentant le thème ou le sujet de recherche vers lequel le candidat s'oriente

- pour une demande d'admission **en M2** : un CV, les relevés de notes de licence et master 1 et un projet de recherche accompagné d'une courte bibliographie

Le tuteur éventuel reçoit le candidat lors d'un entretien destiné à évaluer ses acquis (notamment linguistiques) et ses motivations. Si le tuteur accepte de l'encadrer, le candidat lui fait **signer le formulaire de demande d'encadrement** téléchargeable sur le site internet de l'EHESS.

Formulaire de demande d'encadrement disponible [ici](#)

Le formulaire de demande d'encadrement fait partie intégrante du dossier de candidature. Un dossier de candidature qui ne comportera pas cette pièce sera jugé irrecevable.

ÉTAPE 2 : DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Une fois l'accord du tuteur obtenu, le dépôt de la candidature s'effectue en ligne sur la plateforme de candidature de l'EHESS, accessible depuis le site internet de l'EHESS à compter du **14 avril 2020** à l'adresse suivante : <https://www.ehess.fr/fr/admissions-inscriptions>

Pièces constitutives du dossier de candidature (liste non exhaustive - l'ensemble des pièces devra être déposé sur la plateforme de candidature en ligne) :

- CV
- Lettre de motivation
- Copie de l'ensemble des diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur et relevés de notes – Pour les documents en langue étrangère, traductions en français établis par un traducteur assermenté en France
- Pour les candidats issus d'une CPGE : attestations descriptives du parcours de formation pour les 2 années d'études (ou 3 en cas de khube) mentionnant le nombre d'ECTS validés. Copie des résultats aux concours présentés le cas échéant.
- Copie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- Pour les candidats postulant en master 2 : un projet de recherche accompagné d'une courte bibliographie
- Le formulaire de demande d'encadrement signé par le candidat et le tuteur
- Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger : une attestation de niveau de langue française : DELF B2 ou TCF niveau B2 minimum

Calendrier de la campagne d'admission

- 1^{ère} vague : dépôt des candidatures du **25 février au 24 avril 2020**
- 2^{ème} vague : dépôt des candidatures du **25 mai au 25 juin 2020**
- 3^{ème} vague : dépôt des candidatures **du 25 août au 21 septembre 2020**

Aucun dossier ne sera accepté après le 21 septembre 2020. Tout dossier incomplet sera jugé irrecevable.

Le conseil pédagogique de la mention examine les candidatures et se prononce sur l'admission ou non en master. La décision d'admission sera notifiée par mail au candidat dans un délai de 2 semaines après la délibération du Conseil (les dates des commissions seront précisées ultérieurement pour chaque session).